



Octobre 2022

Associations locales, informez les maires, les élus locaux les plus proches des citoyens

Les associations de parents instructeurs peuvent **rencontrer/informer les maires des communes de leurs secteurs afin de les sensibiliser à l'Instruction En Famille.**

Se faire connaître de ses élus locaux et entretenir de bonnes relations avec eux sera bénéfique aussi bien pour votre association que pour les familles que vous représentez. **Un maire mieux renseigné et en confiance veillera certainement à une meilleure intégration des familles et à une prise en compte de leurs besoins,** notamment lors du contrôle de mairie (ces derniers se passent déjà bien, voire très bien pour 97% des apprenants¹).

Une rencontre peut permettre une sensibilisation efficace au sujet de la liberté du choix de l'instruction et des actions et expérimentations innovantes et créatives qui visent le bien-être supérieur de l'enfant.

Les maires sont les élus les plus proches des citoyens. Ils sont notamment chargés des services jeunesse et périscolaire. Il est donc important qu'ils aient connaissance de la richesse des expérimentations des familles en IEF, qui peuvent devenir une source d'inspiration et/ou des acteurs participant activement aux initiatives locales.

La mairie gère également les différents équipements de la ville (gymnase, salle, piscine, médiathèque...) auxquels vous pouvez demander l'accès en qualité d'association.

Enfin, **le maire est un interlocuteur de choix pour les parlementaires. Il peut porter la voix des familles et devenir un réel soutien dans vos démarches** (liens parlementaires, rencontres DASEN, demandes de subventions...)

**Une rencontre aussi importante pour la vie de votre association
que pour les familles que vous représentez !**

¹ sondage sur les contrôles de l'Instruction en Famille Félicia/unie 2020/2021
https://federation-felicia.org/wp-content/uploads/2021/12/Rapport_Sondage_sur_les_controls_des_enfants_declares_en_IEF_en_2020-2021B.pdf



Octobre 2022

Comment informer les maires sur l'Instruction En Famille ?

Vous êtes une asso, un collectif, un groupe de parents

En priorité, rencontrez vos élus :

- En prenant RDV et en vous appuyant sur le [kit d'infos mis à votre disposition](#) par Félicia et sur votre vécu ;
- En envoyant le kit à votre référent AMF (Associations de Maires de France) - liste [dans ce lien](#) - et en lui demandant un rendez-vous. L'AMF n'a pas soutenu l'Instruction En Famille lors du projet de loi. Il est de notre ressort collectif de faire évoluer la vision de cette alternative éducative légale., sachant que la parole des élus locaux influence la position nationale de l'AMF ;
- En tentant de participer à une réunion "éducation" de votre Communauté de Communes. Vous pourrez ainsi y toucher nombre de maires de votre secteur.

Aidez-vous, dans la mesure du possible, d'un support vidéo/powerpoint, beaucoup de mairies sont équipées du matériel nécessaire à sa projection.

Montrez toutes les richesses éducatives et pédagogiques que révèle souvent le choix des familles IEF.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

- Envoyez [le kit d'infos](#) dès la rentrée à tous les maires que vous connaissez sur votre secteur. Vous pouvez trouver [dans ce lien](#) en rubrique "ressources communautaires", un fichier .ods répertoriant les mails de toutes les mairies de France.

N'hésitez pas à l'accompagner d'un courrier de votre part expliquant votre vécu et celui de vos enfants.

- Proposez également à vos adhérents d'envoyer le flyer "l'enquête de mairie et l'Instruction En Famille" en amont de leur contrôle de mairie - [disponible sur notre page IEF rubrique enquête de mairie](#)



Octobre 2022

Vous êtes une famille agissant seule :

- Félicia met à votre disposition un flyer et un formulaire d'enquête de mairie à envoyer en amont du contrôle de mairie ([disponibles sur notre page IEF rubrique enquête de mairie](#)) ;
- Si vous le souhaitez et que vous vous sentez en confiance pour le faire, vous pouvez également transmettre [le kit d'infos à votre maire](#) après lui avoir donné quelques-unes des informations qu'il contient.

Vous pouvez, lors de votre rencontre, mettre en avant votre investissement et celui de votre famille dans la vie locale, expliquer l'intérêt de la mixité éducative et pédagogique et comment elle se traduit dans votre quotidien avec votre entourage, vos voisins, les associations locales et votre éventuel investissement bénévole.

Gardez en mémoire que pour 97% des apprenants,
les contrôles de mairie se passent bien, voire très bien :)

Bonne rencontre !

FÉLICIA poursuit sa mission de défense et de promotion
de la liberté de choix de l'instruction et des apprentissages.



www.federation-felicia.org